

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230330-2023_03_27-DE

DU PILAT RHODANIEN

Accusé certifié exécutoire

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**RÉUNION DU 30 MARS 2023****Délibération n°2023-03-27**

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	32
■ Date de la convocation	:	22 mars 2023

Objet : Maison des Services - Maison des Servies – MSA : Subvention GMR
--

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET, Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD (<i>Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC (<i>Pouvoir de M. Laurent CHAIZE</i>), Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Christelle MARCHAL (<i>Pouvoir de M. Thomas PUTMAN</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX (<i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i>), Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (<i>Pouvoir de Mme Annick FLACHER</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON (<i>Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY</i>).

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, (<i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i>) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY (<i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i>) -
MACLAS :	M. Laurent CHAIZE (<i>Pouvoir à M. Hervé BLANC</i>) -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN (<i>Pouvoir à Mme Christelle MARCHAL</i>) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (<i>Pouvoir à M. Jacques GERY</i>) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE (<i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i>) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY (<i>Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE, M. Jean-François CHANAL -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET.

M. le Vice-Président en charge des services à la personne expose que dans le cadre de sa politique **Enfance-Jeunesse**, la MSA Ardèche Drôme Loire lance sa campagne 2023 "Grandir en Milieu Rural (GMR)". L'enjeu est de soutenir de nouveaux projets répondant à des besoins spécifiques de familles agricoles ou rurales dans les territoires prioritaires et favorisant l'amélioration des structures ou services existants.

Affichage : 07/04/2023

Il est proposé de déposer une demande de subvention sur 3 axes :

Petite enfance : Avec la loi Norma, la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (CNAJE) devient un texte cadre. Souhait d'être accompagnée dans le décryptage de cette charte et d'acquérir des outils pour travailler en équipe sur la CNAJE et le projet de l'établissement. Ainsi les trois directrices des crèches intercommunales ainsi que la responsable du RPE vont participer à une formation sur la CNAJE (4.5 septembre et 3 octobre) afin de :

- Comprendre, identifier la CNAJE : ce qu'elle est, à quoi elle sert.
- Réfléchir à la mise en œuvre des principes de la CNAJE et l'appliquer à notre territoire. Nous permettre d'avoir un socle commun pour élaborer des actions s'inscrivant dans la charte.
- Travailler en équipe autour de la CNAJE et acquérir des outils pour travailler sur les pratiques professionnelles et/ou projet d'établissement et/ou projet partagé intercommunal.

Cout total de la formation 1 400€, demande de subvention MSA- GMR de 1 120€ soit 80%, reste à charge CCPR : 280€.

Parentalité : Part'age dans tes villages 2023 :

- Thématiques centrales : Raconte-moi une histoire
- 2 mois de rendez-vous intergénérationnel (octobre et novembre 2023) sous formes d'ateliers organisés par les différents partenaires.
- Rassembler les partenaires petite enfance/ enfance/ parentalité et seniors pour créer des échanges intergénérationnels : le centre culturel de la CCPR, le réseaux des bibliothèques, le RPE, le Pôle parents, les centres de loisirs (SPL, municipaux et Association des Familles Rurales), les Espaces de Vie Sociale (Maclas, Chavanay et Pélussin), CCAS, Résidence les Bleuets à Pélussin, résidence du Lac à Maclas, Résidence le Clos des Ruisseaux à Roisey, Résidence le Grillon à Pélussin, le CIDFF, le département de la Loire, Hôpital Local de Pélussin et de Saint Pierre de Bœuf...

L'objectif poursuivi est :

- Créer un rendu final avec un artiste du territoire (sous forme d'exposition de contenu visuel : film/spectacle)
- Proposer une sélection de livres sur le thème de l'intergénérationnel sur l'année 2023 à la médiathèque intercommunale.
- Organiser un travail partenarial avec les structures petite enfance (crèches, RPE, classes de petite section de la CCPR, Pôle parents), les seniors du territoire (EHPAD, résidences seniors, seniors du territoire à domicile) et le réseau des bibliothèques de la CCPR à partir d'avril 2023. "Prix du livre ». Sélection de 5 albums petite enfance pour le concours, travail avec les seniors, les EVS et les familles pour préparer des animations, des supports (ateliers manuels par exemple) pour présenter les livres aux tout-petits. Présentation des livres et des supports dans les structures petite enfance, bibliothèques et Pôle parents avec les créations. Puis élection fin novembre de l'album préféré (coup de cœur) des petits. Temps fort pour dévoiler l'album et le support coup de cœur avec l'ensemble des participants lors de la clôture de Part'age dans tes villages.

Cout total du projet : 10 800€, demande de subvention MSA-GMR de 2 700€ (soit 25%) + cofinancements CAF/ département : 6 000€, reste à charge CCPR : 2 100€.

Numérique, parentalité : Café du numérique pour la période de Juin à Octobre 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230330-2023_03_27-DE

Accusé, certifié exécutoire

Animation en partenariat avec les 3 EVS du territoire :

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023
AFR de Maclas et Chavanay**- Les 4 Versants**

Le numérique est un moyen de transmettre une information et de communiquer avec le plus grand nombre. C'est finalement un outil dont il faut apprendre à se servir. Le rôle des parents dans cet apprentissage est primordial.

Pour se protéger, et profiter au mieux des bienfaits de ces nouveaux médias, il est donc essentiel de se poser les bonnes questions et de connaître les enjeux, pour les parents comme pour les enfants. Pour cela, il est important que les professionnels se mettent aux services des parents-enfants afin de les accompagner dans cette évolution.

Une fois par mois, un café numérique de 2h serait proposé dans chaque structure partenaire. Il s'agira d'un atelier basé sur un échange participatif autour du numérique, où les participants peuvent poser des questions et y répondre sous forme de Quizz. Il y a également la possibilité pour les usagers de manipuler, découvrir des nouveaux outils numériques (Arduino, tablette, PC).

Les thèmes abordés :

- Comment utiliser le numérique à la maison ? (Tablette, PC)
- Comment encadrer l'utilisation du numérique ?
- Comment ça marche ? Découverte de la programmation avec Arduino
- S'ouvrir sur le monde à l'heure du numérique
- Protéger et sécuriser
- Les idées reçues

Coût total du projet : 3 070 €, demande de subvention MSA-GMR de 2 450 € (soit 80%), reste à charge CCPR de 620 €.

Coût total des trois projets : 15 270€, demande de subvention MSA-GMR de 6 270.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les 3 projets de la Maison des services et de solliciter les subventions auprès de la MSA dans le cadre de l'AAP Grandir en Milieu Rural 2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Approuve les 3 projets de la Maison des services
- Sollicite les subventions auprès de la MSA Ardèche Drôme Loire dans le cadre de l'AAP Grandir en Milieu Rural 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Serge RAULT



Secrétaire de séance

Farid CHERIET

